



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

« Des relations parents-professionnel-les au service du bien-être des enfants »

Durée : 3 journées (2 + 1 deux à trois mois plus tard)

Public : Tout professionnel-le travaillant auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

Pré-requis : Travailler auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

Taille du groupe : 15 stagiaires au plus, 6 stagiaires au moins.

Intervenant : Philippe RELLO, EJE-Psychopédagogue et formateur

Objectif général :

Sensibiliser les professionnel-le-s en formation à l'importance d'individualiser l'accueil des parents et d'oeuvrer en partenariat avec eux au service du bien-être de leur enfants

Objectifs pédagogiques : Permettre aux professionnel-le-s en formation de:

- Considérer la relation parents-professionnels comme un partenariat nécessaire au bien-être des enfants accueillis.
- Reconnaître et valoriser l'expérience, le savoir, les compétences que les parents ont développés en matière de connaissance de leur enfant.
- Savoir accueillir en particulier, avec professionnalisme et bienveillance.
- Savoir prévenir les situations potentiellement conflictuelles et agir en professionnel(le).

Compétences visées :

- Etre capable de s'inscrire dans une relation de partenariat avec les parents des enfants accueillis.
- Etre capable d'accueillir en particulier, avec professionnalisme et bienveillance les parents des enfants accueillis.
- Etre capable d'agir en professionnel-le en cas de situation potentiellement conflictuelle avec un parent.

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

Programme et contenus prévisionnels de la formation

1^{ère} journée :

1. Présentation des participants, de l'intervenant, des objectifs et du déroulement de la formation
2. Travailler sur ses représentations pour mieux considérer et accueillir le parent réel
 - Attentes et réalités
 - Être parent(s) au quotidien
3. Accueillir et individualiser : une démarche réfléchie, consciente et volontaire

2nde journée

4. Faire place(s) aux parents : de la déclaration d'intention à la mise en œuvre de démarches concrètes
 - Enjeux des 1^{ères} rencontres
 - Au quotidien : temps d'accueil et de partage
 - Au long cours : « fenêtres ouvertes » sur la vie des enfants au sein du lieu d'accueil
Prévention et gestion des situations potentiellement conflictuelles avec les parents
5. Prévention et gestion des situations potentiellement conflictuelles avec les parents
 - Démarches et outils de gestion des situations délicates : qui fait quoi et comment ?
 - Études de cas

3^{ème} journée :

6. Retours sur expériences
7. Études de situations vécues et exposées par les professionnel(l)es en formation
8. Bilan individuel et collectif de la formation

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ Moyens et supports pédagogiques :

- 1 salle consacrée à l'action de formation permettant le travail en petits groupes
- 1 vidéo projecteur + PC équipé d'un lecteur de DVD + Câbles adaptés.
- 1 paperboard + feuilles de paperboard + 3 pochettes de marqueurs 4 couleurs.

- Apports + Echanges
- Travaux en petits groupes + Retours en grand groupe
- Brainstorming
- Documents textes, vidéo, audio et powerpoint sur les thèmes travaillés
- Etudes de cas
- Au cours et à l'issue de la formation des textes sont communiqués directement ou par mail (adresse mail personnelle ou adresse mail de la structure de rattachement).

❖ Modalités de suivi et appréciation des actions menées :

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de chaque journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la dernière journée de formation.
- Un bilan collectif à la fin de la dernière journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation

❖ Sanctions de la formation

- A l'issue de chaque journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Une attestation de stage conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 alinéa 2 sera remise à chacun des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au service organisateur de la formation à l'issue de la prestation (article L.6353-1 du code du travail)

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500€
SIRET : 79036112500020